



**Séance du 24 janvier 2023  
en présentiel**

**N° : CS-24012023-7A**

**Objet** : Budget Primitif 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre du mois de janvier à onze heures.

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à l'Hôtel du Département des Landes en présentiel, sous la présidence de Madame Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte pour la Sauvegarde et la Gestion des Etangs Landais.

Secrétaire de séance : M<sup>me</sup> Françoise DOUSTE

Résultat du Vote au scrutin public (Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 - articles 1 et 6 et Ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 modifiée - articles 6 et 11).

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de voix : 37
Nombre de membres présents : 19
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 31
Votes Pour : 31
Votes Contre : 0
Abstention : 0

**Etaient présents :**

**Représentants du Conseil départemental (2 voix chacun) :**

M<sup>mes</sup> BEAUMONT, TOLLIS, MM. DELPUECH, FORTINON, DELAVOIE, LABRUYERE.

**Représentants des Communes et Communautés de Communes (1 voix chacun) :**

M<sup>mes</sup> DOUSTE, THIEROT, Eliane PUJOS, VERDIER-SLAWINSKI, DURU, MM. RIMONTEIL, COMET, SAINT JOURS, Daniel PUJOS, DULER, FAISSOLLE, D'INCAU, MABILLET.

**Ayant donné pouvoir :**

M<sup>me</sup> LAGORCE ayant donné pouvoir à M<sup>me</sup> TOLLIS, M. CARRERE ayant donné pouvoir à M. FORTINON, M. MORA ayant donné pouvoir à M<sup>me</sup> THIEROT, M<sup>me</sup> SEYS ayant donné pouvoir à M<sup>me</sup> PUJOS.

**Absents excusés :**

MM. BRETHERS, BOIREAU, MORICHERE

**Absents :**

M. IUNG.

**Assistaient en outre :**

M<sup>mes</sup> WEBER (*suppléante D. PUJOS – CDC Mimizan*), TAVERNE, DAUBA, LAILHEUGUE, TOUAL, MM. FOURNIER, ZUAZO, LE GALL, GARRABOS, MENGIN, RAMBEAU, BRUNIER, BOURGOING.



## N° CS-24012023-7A

**Vu** le projet de Budget Primitif 2023 présenté par Madame la Présidente du Syndicat Mixte pour la Sauvegarde et la Gestion des Etangs Landais ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

### **DECIDE**

- De voter le Budget Primitif 2023 tel que détaillé en annexe qui s'établit comme suit :

1. Section de Fonctionnement

Dépenses :	331 861 €
Recettes :	331 861 €

2. Section d'Investissement

Dépenses :	1 241 466 €
Recettes :	1 241 466 €

étant précisé que le Budget est présenté en M52 et voté par Chapitre et opérations.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente du Syndicat Mixte,

Sandra TOLLIS